



PROGRAMME DE FORMATION

Monter, utiliser, vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied

Selon le dispositif de formation échafaudage de pied R408 – Document de référence INRS

Durée : 4 jours (28 heures)

FINALITES DE LA FORMATION

Monter, démonter, utiliser, un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous

- Montage avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage).
- Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérifications.

PUBLIC

Toute personne appelée à monter, démonter, à réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
Toute personne ayant à réceptionner (1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

NOTA : le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

- (1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, et qu'il soit monté selon les règles et l'art et est en bon état.

PREREQUIS

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage d'un échafaudage, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R4624-23 du code du travail.

Avoir la connaissance de la langue française (parlée et écrite) nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges...).

Maîtriser les mathématiques élémentaires

Maîtriser la lecture courante de plans

EFFECTIF

De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur



MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de formation équipée de tables et chaises, vidéoprojecteur, support d'animation power-point, livret stagiaire. Plateforme pédagogique équipée d'échafaudages de pieds NF à cadres et multidirectionnels, potence, poulie à cliquets, corde de levage, poutre de franchissement...

Outillages portatifs (marteaux, niveaux...) nécessaires au montage des échafaudages.

Matériel de balisage. EPI nécessaires aux mises en situations pratiques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

PROGRAMME

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Se situer et être acteur de la prévention

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

L'exploitation de la notice du fabricant

Communiquer et rendre compte

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

Réaliser l'examen d'adéquation

Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation

Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

Rédiger un compte-rendu de vérifications / un procès-verbal de réception

Utiliser un échafaudage en sécurité

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Exposés.
- ✓ Apports théoriques.
- ✓ Mises en situations pratiques.
- ✓ Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques (35%) et pratiques (65%).

INTERVENANT

Un formateur certifié par l'INRS



VALIDATION

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences formation validant les acquis leur sera délivrée.

Les compétences validées sont notifiées dans le document de référence INRS.

MODALITES DE SUIVI

Le formateur procède à l'évaluation des apprentissages en continu pendant la formation sous forme de questions réponses, exercices, études de cas, mises en situations, apporte les compléments nécessaires au vu de l'atteinte des objectifs

Feuille d'émargement renseignée par demi-journée

Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation